



LES ARCHERS DE BAGNEUX

(COMB n°2592155)



ont le plaisir de vous inviter à leur
concours extérieur spécial débutants 2022

Le samedi 25 et le dimanche 26 juin 2022

Lieu du tir : Sentier des Monceaux (à côté du parc des Sports), 92220 Bagneux, parking sur place

Conditions de participation : être licencié depuis moins d'un an et avoir débuté en septembre 2021
n'avoir participé à aucun concours sélectif en extérieur

Catégories : Arc classique : Poussin (obligatoirement le samedi au 1^{er} départ), Benjamin, Minime
Arc classique, arc nu : Cadet, Junior, Senior 1/2/3

Déroulement : 2 x 6 volées de 6 flèches

Distance : toutes catégories : 20 mètres

Blasons : 60 cm sauf poussins (80cm)

Licence et certificat médical obligatoire : selon la réglementation

Tenue : Blanche ou de club souhaitée (à adapter aux conditions climatiques) et chaussures de sport fermées obligatoires

Horaires des tirs :

	Samedi 25 juin		Dimanche 26 juin	
	Départ 1	Départ 2	Départ 3	Départ 4
Ouverture du greffe	9h20	13h50	9h00	13h30
Inspection du matériel	9h45	14h15	9h25	13h55
Echauffement sur blason	10h00	14h30	9h40	14h10
Début des tirs comptés	10h20	14h50	10h00	14h30

Inscriptions :

9 € pour toutes les catégories, chèque à l'ordre du C.O.M.B. Tir à l'arc

A retourner avant le 10 juin 2022*, à l'adresse suivante :

M Philippe JULLIOT

10 impasse Jeanne d'Arc

92220 BAGNEUX

E-mail : philippejulliot@yahoo.fr **(de préférence)**

Tél. : 06 03 17 56 60 (de 19h à 22h)

Toute réservation téléphonique ou par mail non confirmée dans les 3 jours par écrit et accompagnée du règlement ne sera pas prise en considération.

**(les annulations après cette date ne seront pas remboursées)*

Attention, nous ne disposons que de 8 cibles. Pour chaque départ, nous devons donc limiter le nombre d'archers d'un même club à 16.

Une buvette sera ouverte sur place.

Remise des récompenses : aux trois premiers de chaque catégorie arc classique et arc nu, et à la meilleure équipe mixte toute arme, le dimanche vers 18h00.



Téléphone : **E-Mail :**

Nombre de tireurs : X 9€ = Total à payer par chèque au COMB Tir à l'arc